

<b>Epreuves Interclubs par équipes</b>		<b>Régionales</b>	
<b>Entreprise</b>	<b>TOUR AUVERGNE JEAN-LUC DEPEIGE- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES GOLF ENTREPRISE Divisions D1, D2</b>		<b>Lieux &amp; Dates: Cf. tableau des rencontres ci- dessous</b>
<b>REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE</b>			
<b>CONDITIONS DE PARTICIPATION</b>			
<p>Ouvert à toutes les associations d'entreprise de la zone Auvergne.  12 équipes de 5 joueurs pour les 2 divisions  1 équipe maximum par AS dans la même division, exceptionnellement il pourra y avoir 2 équipes d'une même AS .  Pour une équipe de 4 joueurs, pas d'extérieur.  Pour une équipe de 5 joueurs, 1 seul extérieur.  C'est aux capitaines de vérifier cela. S'il y a infraction l'équipe sera disqualifiée pour le tour et marquera le plus mauvais score de la journée multiplié par le nombre minimum de joueurs requis pour l'équipe.  Un joueur de D1 ayant participé à 2 rencontres de sa division ne sera pas autorisé à jouer en D2.</p>			
<b>ENGAGEMENTS</b>			
<p>Les engagements des équipes pour les 4 tours doivent être envoyés à l'adresse du Responsable du golf d'Entreprise de la Ligue.  Les inscriptions des joueurs se feront par Extranet (<a href="http://xnet.ffgolf.org">http://xnet.ffgolf.org</a>) jusqu'au dimanche minuit précédent la compétition.  Après la publication du règlement définitif, pour une bonne organisation de la saison, le nombre d'équipes ne pourra plus évoluer,  Chaque joueur devra s'acquitter auprès du club organisateur d'un droit de jeu de 30 €. Un droit d'engagement de 10 € par équipe est dû au Comité Territorial et doit être acquitté avant le début des rencontres.</p>			
<b>FORME DE JEU</b>			
<p>La Formule de jeu pour les 2 divisions : Strokeford limité à +4 / Brut / 18 trous / équipes mixtes.  Index : D1 = Index &lt; 25 ; D2 Index &lt; 36  Départs repères bleus et blancs en D1  Départs repères rouges et jaunes en D2</p> <p><u>Tour 1 et Tour 2</u> : strokeford (+4) brut (5 joueurs / 4 cartes)</p> <p><u>Tour 3</u>: 1 foursome et 3 simples en matchplay - les 3 simples peuvent être joués que par des titulaires , les invités ne peuvent jouer que le double, pas de coups rendus, Les plus bas index des titulaires jouent ensemble le 1er avec le 1er puis dans l'ordre des index.  Place 1 à 4 (1 vs 4 / 2 vs 3)  Place 5 à 12 (8 équipes) premier tour de barrage (5 vs 12 / 6 vs 11 / etc ...)  Si dans une division, 10 équipes seulement sont engagées, pour le Tour 4 il y aura un Poule de 1 à 4 et 1 poule de 5 à 10 .Le gagnant du match 3 jouera contre le gagnant du match 5 - Le gagnant du match 4 jouera contre le perdant du match 3 et les perdants du match 4 et du match 5 joueront ensemble.  En cas de forfait d'une équipe, l'équipe adverse pourra ne pas se présenter. Si une équipe se présente avec 4 joueurs sur 5 : 1 simple sera perdu et les 2 simples et double seront joués - si l'équipe se présente avec 3 joueurs sur 5, le double sera perdu et les 3 simples seront joués - Si 2 joueurs sur 5 : le double et 1 simple seront perdus  <u>Tour 4</u>: 1 foursome et 3 simples en matchplay - les invités ne peuvent pas jouer en simple, pas de coups rendus  Place 1 à 4 : Finale en fonction des résultats de la demi finale.  En cas de forfait d'une équipe, l'équipe adverse pourra ne pas se présenter. Si une équipe se présente avec 4 joueurs sur 5 : 1 simple sera perdu et les 2 simples et double seront joués - si l'équipe se présente avec 3 joueurs sur 5, le double sera perdu et les 3 simples seront joués - Si 2 joueurs sur 5 : le double et 1 simple seront perdus Le vainqueur est champion d'Auvergne et petite finale : le vainqueur prend la dernière place qualificative pour le match AURA  Place de 5 à 12: deuxième tour de barrage pour les perdants (match en fonction du classement initial - match 1 : mieux classé contre plus mal classé ; match 2 : les deux autres)  Deuxième tour de classement pour les vainqueurs (match en fonction du tableau)</p>			
<b>CLASSEMENT</b>			
<p>Somme des 4 meilleurs scores de chaque journée. En cas d'égalité à l'issue des deux premiers tours, les équipes seront départagées par le classement du 2ème tour, puis celui du 1er tour. En cas d'égalité à l'issue des match plays, le vainqueur sera celui qui a gagné le plus de simple . En cas d'égalité parfaite ( 3 simples et double gagnés pour les 2 équipes ) l'équipe 1 repartira en mort subite : le vainqueur sera celui qui reporte qui remporte le 1er trou,</p>			
<b>COMITE DE L'EPREUVE</b>			
Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant du golf Entreprise.			
<b>DATES et LIEUX DES RENCONTRES</b>			
	<b>D1</b>	<b>D2</b>	<b>D3</b>
13/04/2024	<b>VAL DE CHER</b>	<b>STE AGATHE</b>	<b>MONTPENSIER</b>
25/05/2024	<b>STE AGATHE</b>	<b>MONTPENSIER</b>	<b>VAL DE CHER</b>
21/09/2024	<b>SPORTING VICHY</b>	<b>HAUTE AUVERGNE</b>	<b>VEZAC</b>
28/09/2024	<b>MONTPENSIER</b>	<b>VAL DE CHER</b>	<b>STE AGATHE</b>
<b>PRIX ET RECOMPENSES</b>			
<p>La meilleure A.S. Golf Entreprise sur l'ensemble des 4 tours de 1ère division sera déclarée Championne de la zone Auvergne de la ligue AURA du golf d'Entreprise par Equipes. Les 2 dernières équipes de la 1ère division sont remplacées l'année suivante par les 2 premières de 2ème division. Les 2 dernières équipes de la 2ème division sont remplacées l'année suivante par les deux premières équipes en brut de la 3ème division.</p>			
<b>RESULTATS</b>			
Les résultats seront diffusés sur le site Internet du Comité Territorial - Onglet Golf d'Entreprise			